

Délibération n° 2019-20

Point de l'ordre du jour : VI 6.3

Objet : Tarifs

Vu le code des juridictions financières ;

Vu le code de l'éducation ;

Vu le décret n° 2011-21 du 5 janvier 2011, modifié, relatif à l'École normale supérieure Paris-Saclay.

**Vote unique :**

Le conseil d'administration approuve le tarif tel que présenté dans le document annexé à la présente délibération.

Nombre de votants : 25

Pour : 25

Contre : 0

Abstentions : 0

Fait à Cachan, le 28 juin 2019

Pour extrait conforme,  
Le Président de l'École normale supérieure Paris-Saclay

  
Pierre-Paul ZALIO

Pièce jointe : Document présentant les tarifs présentés

Classée au registre des délibérations sous la référence :

CA – 28.06.2019 - D.2019-20

Publiée sur le site internet de l'ENS Paris-Saclay le :

Rendue exécutoire compte tenu de la transmission au Ministère de l'Enseignement supérieur de la Recherche et de l'Innovation le :

Modalités de recours contre la présente délibération :

En application de l'article R.421-1 et suivants du code de justice administrative, la présente délibération pourra faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification et /ou de sa publication, d'un recours gracieux auprès du Président de l'ENS Paris-Saclay, et/ou d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Melun.

## Tarifs complémentaires 2019

**MORTech 2019** – 5<sup>th</sup> international Workshop on Reduced Basis (RB) approaches, Proper Orthogonal Decomposition (POD) and Proper Generalized Decomposition (PGD) organisé par le LMT du 20 au 22 novembre 2019.

<b>MORTech 2019</b>	<b>Tarif TTC par participant</b>
Étudiants ou doctorants	
Inscription jusqu'au 31/07/2019 inclus	260 €
Inscription à partir du 01/08/2019	360 €
Autres	
Inscription jusqu'au 31/07/2019 inclus	460 €
Inscription à partir du 01/08/2019	560 €
Membres ECCOMAS	5% de remise